



Paris, le 31 janvier 2019

## **Pour la libération d'Amadou Vamouké, prisonnier politique au Cameroun**

Monsieur le Ministre de l'Europe et des affaires étrangères,

Nous, députés et sénateurs, de différents groupes politiques, tenons à manifester notre profonde inquiétude et notre vive incompréhension quant à la détention illégale et à des seules fins politiques au Cameroun, depuis le 29 juillet 2016, d'Amadou Vamouké, journaliste et ancien Directeur général de la Cameroon Radio Télévision (CRTV), qui va comparaître le 1<sup>er</sup> mars 2019 devant le Tribunal Criminel Spécial (TCS) de Yaoundé après un record de 16 renvois successifs !

Vos services, comme ceux de la Délégation de l'Union européenne en République du Cameroun (laquelle était représentée à la dernière audience du 22 janvier), ont été tenus régulièrement informés de l'évolution de ce dossier qui représente une cause emblématique pour un monde plus juste et des journalistes protégés dans leur exercice et dans leur liberté d'expression.

Monsieur Vamouké est officiellement poursuivi pour "détournement de fonds publics" au profit du service publique de la CRTV (Cameroon Radio and Television) qu'il a dirigé avec une rigueur remarquées entre 2005 et 2016. Monsieur Vamouké réfute cette accusation, laquelle n'est fondée sur aucune preuve : aucun élément à charge ni aucun témoin n'ont été apportés par l'accusation depuis le début de son procès dont la plupart des 16 audiences qui se sont déjà tenues n'ont duré qu'une poignée de minutes. La première de ces audiences s'est déroulée il y a près d'un an et demi alors que les magistrats ont au maximum 9 mois pour rendre leur décision selon la loi camerounaise portant création du Tribunal criminel spécial.

La détention préventive de Monsieur Vamouké, qui dure depuis 30 mois est illégale dès lors qu'il bénéficie du statut d'inculpé libre et que son procès n'a pu se tenir dans les délais impartis. A 69 ans et dans un état de santé précaire, cette situation de privation de liberté nous paraît très grave.

A l'occasion d'une conférence de presse qui a réuni à Paris, le mercredi 16 janvier, en duplex avec Douala, plusieurs organisations autour de la Fidh, du Comité international pour la libération et la réhabilitation d'Amadou Vamouké (Cirlav) et du Réseau des défenseurs des droits humains en Afrique centrale (Redhac), Reporters sans frontières (RSF) a annoncé la saisie du groupe de travail sur la détention arbitraire des Nations unies (UNWGAD) concernant l'incarcération abusive de cet ancien dirigeant de la radio/télévision publique camerounaise. En effet, à aucun moment, Amadou Vamouké n'a pu faire valoir ses droits à la défense et à un procès équitable.

Si nous vous saisissons aujourd'hui, c'est que nous considérons que notre pays et ses représentants ne peuvent se désintéresser d'Amadou Vamouké, personnalité camerounaise reconnue pour son intégrité et son honnêteté, une des grandes figures de la presse camerounaise qui a collaboré avec de nombreux dirigeants internationaux de l'audiovisuel public, au rang desquels figure Hervé Bourges ainsi que des dirigeants actuels ou anciens de TV5 Monde, Radio Canada, Radio France, UPF, URTI, RFP et d'autres organismes audiovisuels publics africains du Nigéria, Bénin, Burundi, Tunisie, Tchad...

Au regard de la situation très préoccupante d'Amadou Vamouké, nous vous demandons d'utiliser vos relations diplomatiques privilégiées et de nous accorder un entretien qui nous permettra de coordonner nos efforts pour assurer sa réhabilitation et sa libération la plus rapide possible.

Certains que cette interpellation retiendra toute votre attention, veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

**Sébastien Nadot (non inscrit)**  
**Elsa Faucillon (GDR)**  
**Esther Benbassa (EELV)**  
**Laurent Garcia (Modem)**  
**Jean Paul Lecoq (GDR)**

**Éric Coquerel (LFI)**  
**Cecile Rilhac (LREM)**  
**Jean Christophe Lagarde (UDI)**  
**François Michel Lambert (Terr. et libérés)**